

## ▣ FICHE ACTION 2.3.4

# INTÉGRER LES OUVRAGES DE DFCI AU PAYSAGE



### RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

Le maquis arboré et la forêt sont des composantes naturelles importantes du Cap Corse, leur protection est par conséquent primordiale. La lutte contre les feux de forêt est une obligation légale pour les particuliers et une nécessité pour les collectivités garantes de la sécurité des populations. Il est toutefois fondamental d'aborder la question avec précaution car la réalisation des ouvrages destinés à la DFCI (pistes, pare-feu, points d'eau, tours de guet) est potentiellement impactante, la question de leur intégration paysagère se pose.

### OBJECTIF

Améliorer l'intégration paysagère des ouvrages DFCI.

### PRINCIPES D'ACTIONS

- Sensibiliser les acteurs de la DFCI à l'intégration des ouvrages ;
- Proposer des solutions d'insertion paysagère des ouvrages DFCI.

### TERMINOLOGIE

**D.F.C.I. :** La Défense de la Forêt Contre les Incendies a pour objectif premier de préserver la forêt. Paradoxalement, les ouvrages D.F.C.I. impactent le paysage forestier parfois très fortement. Sur des territoires sensibles comme le Cap Corse, il est important d'envisager l'insertion paysagère de tous les ouvrages. Les citernes sont un exemple réussi sur ce territoire.

**Coupure de combustible :** Du point de vue du paysage, il est important de créer des synergies pour donner une cohérence pérenne aux actions. Il existe, sur le Cap, un grand nombre d'activités pastorales qui peuvent être mises à profit dans le cadre de la gestion de coupures de combustible. La présente fiche action donne un cadre de mise en œuvre de cette synergie à créer pour lutter contre les feux de forêts de façon maîtrisée pour préserver les paysages.

#### SITES OU TERRITOIRES CONCERNÉES

L'ensemble des communes du Cap Corse.

#### ACTEURS CONCERNÉS

SDIS, ONF, Sapeurs Forestiers, OEC, les communes, agriculteurs éleveurs, paysagistes, la Communauté de Communes du Cap Corse.

#### PARTENAIRE À MOBILISER

DREAL Corse / SDIS

---

## Sensibiliser les acteurs de la DFCI à l'intégration des ouvrages

---

Les pistes DFCI comme toute autre piste, sont des éléments linéaires, plus ou moins larges, qui contrastent avec les composantes naturelles du paysage. Plus elles sont larges, plus elles ont un impact fort par la coupure visuelle qu'elles provoquent, mais aussi, dans les situations

de pente qui suivent les courbes de niveau, les entrées en terre (talus amont et aval) sont fortement impactantes dans le paysage, il s'agira de les limiter au maximum et surtout de prévoir une végétalisation permettant une cicatrisation plus rapide.

PISTE VUE DEPUIS LA MER



ZOOM SUR LA PISTE



Le débroussaillage de la piste doit être de 50 à 100 m de part et d'autre. Celui-ci peut se faire sur les principes d'intégration paysagère qui seront évoqués pour les coupures de combustible. Ils ont pour but de limiter les surfaces parcourues par les grands

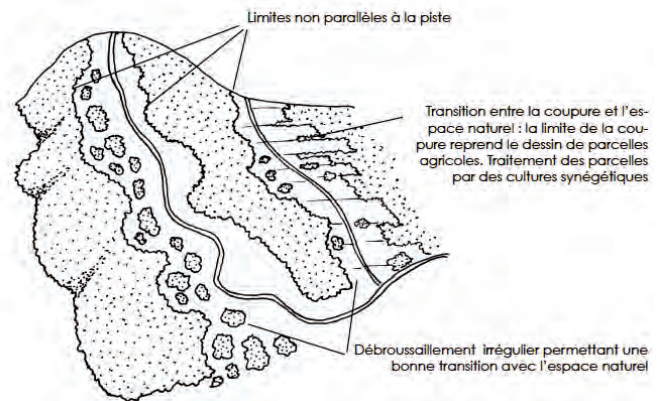
incendies. Il est donc important de gérer le débroussaillage en bord de piste comme une coupure de combustible et de généraliser les principes, le plus possible, à l'ensemble du territoire afin d'organiser une cohérence paysagère du résultat.

## Proposer des solutions d'intégration paysagère

### LES COUPURES COMBUSTIBLES

Elles peuvent être réalisées de manière progressive créant ainsi une transition entre l'absence de végétation et le boisement. La situation optimale pour installer une coupure est la crête. Les coupures de combustibles peuvent être entretenues de différentes manières : par débroussaillage, par brûlage dirigé ou par pâturage. Le débroussaillage mécanique irrégulier couplé au brûlage dirigé donne de bons résultats, la limite de la zone n'est pas régulière, elle paraît plus naturelle.

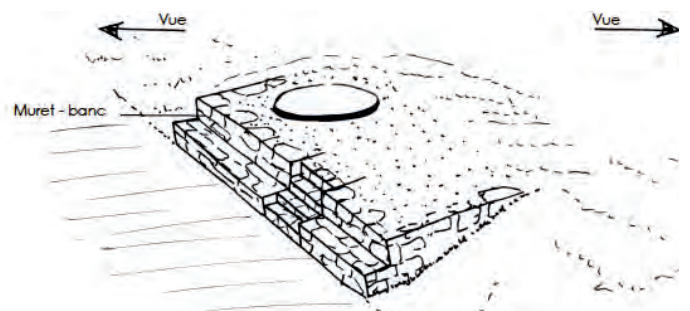
Atténuation paysagère des limites en créant une transition dans les densités :



### L'INSERTION DES CITERNES

Ce sont des équipements massifs, «posés» ponctuellement dans le paysage, dont l'impact tout aussi ponctuel est relativement fort de part leur taille. L'implantation idéale de ces ouvrages doit consister en une combinaison fine entre l'intégration paysagère et la facilité de son repérage. Le principe du semi-enterré répond bien à ces critères notamment pour les citernes HBE.

La meilleure implantation pour les citernes comme pour les pistes se situe sur les replats. Néanmoins, sur le Cap Corse, on retrouve essentiellement des citernes en bois. Elles se localisent en bord de route, laissant un accès facile à l'ouvrage et s'intègrent dans une végétation dense. Leur intégration apparaît réussie et il est important de maintenir cette attention.



---

## La démarche exemplaire de la région PACA pour l'intégration des ouvrages DFCI

---

La coupure de combustible a été aménagée le long d'une piste. L'intégration paysagère se fait de deux manières :

- la piste longe la courbe de niveau en pied de coteau et la coupure reprend le dessin de parcelles agricoles qui sont gérées et entretenues par les chasseurs, en prairies fleuries. Le fait que la coupure ait une réelle utilité donne un sens autre que seulement celui de DFCI, ce qui rend l'ouvrage et les travaux plus compréhensibles pour le public.
- une végétation arbustive et arborée est conservée sous forme de lignes qui délimitent les parcelles et coupent la linéarité de l'ouvrage, tout en conservant son efficacité.



Vallée du Délubre sur le massif de la Sainte Victoire : intégration paysagère et environnementale des ouvrages et travaux de DFCI dans les sites sensibles sur le plan environnemental - DREAL PACA 2009

---

### UNE EXPÉRIENCE INTÉRESSANTE

#### La cellule "pyroscope"

Les départements de Corse du Sud et de Haute-Corse expérimentent depuis 2001 un dispositif destiné à mesurer l'efficacité des coupures de combustibles qui cloisonnent les massifs. Lors de chaque incendie, une équipe appelée la cellule «pyroscope », collecte sur le terrain un certain nombre de données. Ces informations observées et relevées en direct servent à analyser le sinistre et à réaliser des retours d'expérience les plus objectifs possibles. Ces données permettent de mesurer l'efficacité des ouvrages DFCI.

### DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

PPFENI - Plan de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies

---

Une mission menée de mars 2014 à décembre 2015 par Terre en vue, collectif des paysagistes / Stéphane Baumeige, architecte du patrimoine / Ateliers Dynamiques Urbaines, urbanistes / l'ADÉUS, sociologues / Studio madehok, agence de communication

Maître d'ouvrage



Assistance à  
Maîtrise d'Ouvrage



Financée par



La Charte paysagère et architecturale du Cap Corse est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Corse avec le Fonds européen de développement régional.

